

Billy Joe est connu pour avoir du caractère,
mais c'est surtout un vrai « bouc en train »
très téméraire.



RAPPORT ANNUEL

2019



Document réalisé par le service communication

Crédits photo : Laurine Delannoy Photographie, WELFARM. Sauf mention contraire



Édito

Chères Amies et Chers Amis des animaux,

L'année 2019 aura été une année importante car elle marque les 25 ans d'existence de WELFARM.

C'est en effet au mois de mars 1994, que notre association vit le jour, pressée par l'urgence d'inclure le bien-être animal au débat public. L'Europe d'alors, composée de douze membres, peinait à avancer sur ces questions. Les pays du Sud, dont la France, bloquaient encore toute avancée. C'est pourquoi il nous avait paru important et plus qu'urgent de créer une association de protection des animaux d'élevage, afin d'alerter et mobiliser les Français autour de notre combat.

Ces 25 années d'actions et de mobilisation ont permis au bien-être animal de trouver sa place dans les débats de société. De nombreuses avancées ont été obtenues et notamment l'interdiction de l'élevage des veaux en box individuels (2007), des cages en batterie conventionnelles pour les poules pondeuses (2012) et de l'élevage des truies dans des stalles individuelles durant la plus grande partie de leur gestation (2013) ; sans oublier l'intégration du bien-être animal dans le code des marchés publics et enfin, suite à nos actions, l'annonce en 2018 du 1^{er} laboratoire vétérinaire français d'arrêter de s'approvisionner en hormone eCG provenant des fermes à sang d'Amérique du Sud.

Enfin, la création en 2011 de notre ferme refuge et éducative, La Hardonnerie fut également une belle aventure que nous avons pu mener à bien grâce à votre soutien. Plus de 500 animaux de ferme ont pu ainsi être sauvés, et, aujourd'hui, plus de 200 d'entre eux profitent d'une retraite paisible et de soins adaptés, dans un cadre idéal.

Forte de cette expérience, WELFARM continue aujourd'hui de porter la voix des animaux pour faire du bien-être des animaux l'une des priorités de notre société.

En effet, la lutte continue : l'élevage en cage persiste, les animaux continuent d'être transportés sur de longues distances, dans des conditions extrêmes en plein soleil, pour certains sans eau ni nourriture, les porcelets sont toujours castrés à vif.

Si, accompagner, convaincre et sensibiliser sont les maîtres-mots de WELFARM et constitue une approche que nous privilégions toujours, nous sommes plus que jamais déterminés à maintenir la pression que ce soit sur les acteurs de l'agroalimentaire, de la grande distribution ainsi que les pouvoirs publics, afin de faire bouger les choses sur ce terrain... car ce sont eux qui détiennent les clés du changement.

WELFARM ne manque jamais de dénoncer haut et fort les souffrances des animaux d'élevage, et votre soutien nous permet de rester au plus proche des animaux et de poursuivre notre mission.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de notre rapport annuel 2019.



Charles Notin

Charles Notin
Président de
l'association WELFARM
- Protection mondiale
des animaux de ferme



G. Zuccolo

Ghislain Zuccolo
Directeur Général de
l'association WELFARM
- Protection mondiale
des animaux de ferme



Toujours aux aguets, Roger dresse l'oreille
dès qu'il entend son repas arriver.



SOMMAIRE

Les temps forts de l'année 2019	7
L'association	11
Les ressources humaines	19
Le bien-être animal dans l'actualité	29
Campagnes & Plaidoyer.....	33
Études & Bien-être animal	41
La Hardonnerie	49
Communication	57
Rapport financier.....	71
Transparence & confiance	81



Une quinzaine de boucs et chèvres se partagent les vastes pâturages de La Hardonnerie et bénéficient d'une vie au grand air.



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2019

L'ANNÉE 2019 EN 12 ACTIONS

WELFARM DÉNONCE : LES LONGS TRANSPORTS D'ANIMAUX VIVANTS DURANT L'ÉTÉ

En pleine canicule, WELFARM demande au ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, de suspendre les longs transports et les exportations d'animaux vivants pendant l'été.



AVEC WELFARM : RESTALLIANCE ET D'AUCY S'ENGAGENT EN FAVEUR DES POULES PONDEUSES

La charte, signée par ces 2 acteurs de la restauration collective, porte sur un élevage alternatif aux cages.



LA HARDONNERIE

Rescapés d'un parc animalier et victimes de négligence, deux canards, une cane, neuf poules et trois oies ont été recueillis et soignés par les équipes de notre ferme refuge et éducative.



WELFARM DÉNONCE : LE VRAI VISAGE DE LA VIANDE CHEVALINE

Dans une vidéo accablante, WELFARM et 2 autres ONG alertent sur le sort des chevaux d'Amérique, dont la viande est importée et consommée en France.



POULES PONDEUSES : WELFARM LANCE UNE NOUVELLE CAMPAGNE « LIBÉREZ LA POULE ! »

...et adresse une pétition au président Emmanuel Macron.



MÉTRO : WELFARM S'AFFICHE CONTRE LA CASTRATION DES PORCELETS

WELFARM lance sa campagne *Stop castration* dans le métro parisien pour obtenir l'interdiction de cette mutilation dont sont victimes les porcelets.



WELFARM ET LA COOPÉRATIVE D'AUCY SIGNENT UN ACCORD DE PARTENARIAT

Le 13 septembre, WELFARM signe un partenariat avec la Cecab, coopérative d'éleveurs de poules pondeuses du groupe d'Aucy pour améliorer les conditions d'élevage des poules pondeuses.



TRANSPORTS : LES GENDARMES D'ARRAS ACCUEILLEN WELFARM POUR UNE JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES TRANSPORTS D'ANIMAUX VIVANTS

Les équipes de WELFARM et de l'ONG Eyes on Animals renforcent les connaissances des forces de l'ordre sur le contrôle de véhicules transportant des animaux.



WELFARM DÉNONCE : LES CONDITIONS DE TRANSPORTS D'ANIMAUX VIVANTS HORS DE L'EUROPE

et adresse une lettre au Premier ministre lui demandant de suspendre l'exportation d'animaux vers les pays tiers situés hors de l'Europe.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE



WELFARM REJOINT LA PREMIÈRE DÉMARCHÉ D'ÉTIQUETAGE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

et participe à l'élaboration d'un premier référentiel sur les poulets de chair.



WELFARM DÉNONCE : DES COCHONS CASTRÉS À LA CHAÎNE SANS ANESTHÉSIE CHEZ JAMBON DE BAYONNE

WELFARM lance une opération de sensibilisation du public : un camion publicitaire dévoilant les dessous de la production du Jambon de Bayonne sillonne les rues de la ville pendant trois jours.



LA HARDONNERIE

accueille 20 nouveaux animaux dont certains ont été victimes d'abandon ou de négligence. Une belle vie au plein air les attend.



André aime impressionner
les dames du poulailler
en bombant le torse.

L'ASSOCIATION

Créée en 1994 sous le nom de Protection mondiale des animaux de ferme, WELFARM œuvre pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie (élevage, transport, abattage).

Association dont la mission est reconnue d'utilité publique, WELFARM agit uniquement grâce à la générosité publique (dons, parrainage d'animaux, legs, donations et assurances-vie).

WELFARM est membre de la commission « Bien-être animal » au sein du ministère de l'Agriculture*, du Comité national d'éthique des abattoirs ainsi que du Comité d'orientation thématique santé, alimentation et bien-être des animaux de l'ANSES.

L'association est également un partenaire actif d'*Eurogroup for animals* (fédération rassemblant des associations européennes de protection animale).

*CNOPSAV

Les missions de WELFARM

- › **COMBATTRE** l'élevage industriel et ses dérives ;
- › **INCITER** les professionnels de l'élevage, de l'agroalimentaire et de la distribution à prendre en compte le bien-être animal dans leurs pratiques ;
- › **SENSIBILISER et ÉDUIQUER** au respect des animaux d'élevage et à une consommation plus responsable ;
- › **CONTRIBUER** à faire respecter et évoluer la législation en intervenant auprès des pouvoirs publics, des élus et des instances européennes ;
- › **RECUEILLIR** au sein de notre ferme refuge et éducative, La Hardonnerie, des animaux en souffrance et leur offrir une nouvelle vie sereine.



La gouvernance

Liste des membres du Conseil d'Administration de WELFARM

MEMBRES DU BUREAU	M.	NOTIN	Charles	<i>Président</i>
	M ^{me}	HERTRICH	Pascale	<i>Secrétaire Générale</i>
	M.	POIGNARD	Cyril	<i>Trésorier</i>
	M ^{me}	WIGNALL	Anne-Louise	<i>Administratrice</i>
	M.	ROESEN	Thibaut	<i>Administrateur</i>
	M ^{me}	KIENTZ	Therese	<i>Administratrice</i>
	M ^{me}	BLAIR	Sarah	<i>Administratrice</i>
	M.	BOISSAVY	Stephane	<i>Administrateur</i>

I. Déontologie

WELFARM œuvre depuis plus de 20 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie (élevage, transport, abattage). L'association s'attache à s'exprimer avec honnêteté vis-à-vis des réalités du monde agricole afin de permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés. Elle les accompagne ainsi à encourager, par leurs choix de consommation, une relation aux animaux d'élevage basée sur le respect de leurs besoins physiologiques et comportementaux.

WELFARM est une association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique. WELFARM est labellisée par le Don en confiance, organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel aux dons. Ainsi, l'association s'engage à respecter ses principes de transparence financière et de rigueur de gestion. L'association ne poursuit aucun but lucratif, politique ou religieux.

La qualité d'adhérent, de membre, d'administrateur

WELFARM compte trois types de membres :

- les membres adhérents, qui versent annuellement leur cotisation ;
- les membres bienfaiteurs qui paient le triple de la cotisation annuelle ;
- les membres d'honneur qui ont rendu des services (signalés comme tels par le conseil d'administration) à l'association.

Pour être membre de l'association, il faut être agréé par le Conseil d'Administration. La radiation d'un membre peut être prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave, et/ou attitude contraire aux objectifs de l'association.

Les montants des cotisations et du droit d'entrée sont fixés annuellement par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration. Ils sont dus pour chaque catégorie de membres à l'exception des membres d'honneur.

Une Assemblée Générale, un Conseil d'Administration et un Bureau exécutif constituent les organes statutaires de l'association.

L'Assemblée Générale :

Tous les membres de l'association peuvent participer à l'Assemblée Générale à condition d'être à jour de leur cotisation au moins un mois avant la date de l'assemblée. Chaque membre de l'association peut se faire représenter par un autre membre dans la limite maximale de deux pouvoirs par membre. Les procurations en blanc sont attribuées au Président qui dispose d'un nombre illimité de pouvoirs.

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration ou lorsque la moitié des membres le demande, par écrit, en indiquant le but et les motifs. Seules seront valables les résolutions prises par l'Assemblée Générale sur les points inscrits à l'ordre du jour. Lorsque l'Assemblée Générale se réunit à la demande de ses membres, ceux-ci fixent eux-mêmes l'ordre du jour.

L'Assemblée statue sans condition de quorum, à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

L'Assemblée Générale est compétente pour :

- l'approbation des comptes annuels et, le cas échéant, du budget prévisionnel ;
- la définition des grandes orientations stratégiques de l'association, conformément aux présents statuts et à leurs préambules ;
- l'élection des administrateurs ;
- la fixation du montant des cotisations et du droit d'entrée ;
- la modification des statuts ;
- la dissolution de l'association et la dévolution des biens.

La dissolution de l'association ne peut être prononcée qu'à la majorité des trois quarts des voix des membres présents (ou représentés) à l'Assemblée Générale.

II. Les organes collégiaux élus

Le Conseil d'Administration a tout pouvoir pour administrer et gérer l'association et prendre toute décision ne relevant pas expressément et statutairement de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration se réunit au minimum 2 fois par an. Ses membres ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. En 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni à 3 reprises.

a. Processus d'élection du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de huit membres élus pour 4 ans par l'Assemblée Générale. Est éligible au Conseil d'Administration toute personne physique, membre de l'association, âgée de 18 ans au moins et 80 ans au plus, le jour de la clôture des dépôts de candidatures, et étant à jour de leur cotisation à la clôture des dépôts des candidatures. Nul ne peut être administrateur s'il n'est pas membre de l'association de manière continue depuis au moins trois exercices successifs. Toute personne ayant exercé des fonctions salariées au sein de WELFARM ne peut être élue au Conseil d'Administration moins d'un an après la fin de ses fonctions salariées. Les administrateurs sortants peuvent présenter leur candidature afin d'être réélus pour un mandat de 4 ans. Tout membre du Conseil d'Administration peut être révoqué par le Conseil d'Administration, selon un vote à la majorité. En 2019, Messieurs Charles Notin et Stéphane Boissavy ont vu leurs mandats d'administrateurs renouvelés pour une durée de 4 ans.

b. Conditions d'exercice des administrateurs et du Président

Le Président de l'association cumule les qualités de président du Conseil d'Administration et président du Bureau exécutif. Ses fonctions sont bénévoles. Il peut déléguer par écrit ses pouvoirs à toute personne de son choix et notamment au Directeur Général. En cas d'empêchement, ses fonctions sont provisoirement exercées par le Secrétaire Général ou par un administrateur désigné temporairement par le Conseil d'Administration.

c. Le Bureau

Le Conseil d'Administration élit à la majorité, parmi ses membres, un Bureau composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Le Bureau assure la gestion courante de l'association et prend les engagements financiers dans le cadre des objectifs fixés par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration. Le bureau exécutif se réunit au moins 4 fois par an et chaque fois qu'il est nécessaire, sur convocation du Président. Les décisions sont prises à la majorité des voix et en cas de partage, la voix du Président est prépondérante. En 2019, le bureau s'est réuni à 5 reprises.

- › **Le Président** a le pouvoir de représenter l'association dans les actes de la vie civile, de la représenter et de décider d'agir en justice, et d'une manière générale, agir en toute circonstance en son nom et pour son compte. Il peut constituer des mandataires pour l'exercice de ces fonctions. Il veille à la sauvegarde des statuts de l'association.
- › **Le Secrétaire Général** établit ou fait établir sous son contrôle, les procès-verbaux des réunions de Bureau, du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales. Il tient ou fait tenir, sous son contrôle, les registres de l'association. Il procède ou fait procéder, sous son contrôle, aux déclarations au Tribunal d'Instance de Metz et aux publications au Journal Officiel, dans le respect des dispositions légales et réglementaires. Le Secrétaire Général peut agir par délégation du Président.
- › **Le Trésorier** établit le budget et les comptes annuels de l'association qu'il présente pour l'approbation du Conseil d'Administration. Il rédige le rapport financier annuel qu'il présente à l'Assemblée Générale annuelle. Le Trésorier peut, par délégation et sous contrôle du Président, procéder au paiement des dépenses et à l'encaissement des recettes et ouvrir et faire fonctionner dans tous les établissements de crédits ou financiers, tous comptes et tous livrets d'épargne. Le Trésorier peut, avec l'accord du Président, déléguer ou subdéléguer tout ou partie de ses pouvoirs.

Le Conseil d'Administration peut déléguer au Bureau, avec possibilité de subdéléguer, l'acceptation des dons et legs et leur réalisation, les achats jusqu'à une valeur unitaire de 50 000 €, les cessions de biens mobiliers jusqu'à une valeur unitaire de 20 000 €. Le Bureau rend compte de l'usage des délégations qu'il a reçues au Conseil d'Administration.

d. Relations entre le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration rend compte à l'Assemblée Générale de la gestion de l'association et de sa situation morale au titre de l'exercice précédent. De même, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale le programme d'activité pour l'exercice en cours :

- le Conseil d'Administration propose par exemple à l'Assemblée Générale les thèmes des campagnes de sensibilisation et plaider pour l'année à venir. Si l'Assemblée Générale les approuve, le Conseil d'Administration veillera à leur mise en œuvre ;
- le Conseil d'Administration propose un budget prévisionnel pour l'année à l'Assemblée Générale qui devra l'approuver. Le Bureau assure le suivi et le contrôle des dépenses et autorise certaines d'entre elles lorsqu'elles sont d'un montant significatif ;
- le Conseil d'Administration valide la politique globale de communication de l'association et le Bureau veille à sa bonne mise en œuvre.

III. La Direction exécutive et ses relations avec les instances élues

Le Directeur Général est salarié de l'association. Il est nommé par le Conseil d'Administration et placé sous l'autorité du Président à qui il rend compte de l'accomplissement de sa mission. Ses fonctions sont incompatibles avec celles de membre du Conseil d'Administration. Toutefois, il peut être membre de l'association. Le Directeur Général (et la Responsable Administrative & Financière et des Ressources Humaines) disposent d'une délégation administrative et financière.

Le Directeur Général fait des propositions au Bureau et au Conseil d'Administration sur les actions et les moyens à mettre en œuvre. Il peut prendre toute mesure nécessaire au bon fonctionnement de l'association, en veillant à la préparation et à l'exécution des décisions relatives notamment au budget, aux comptes, à la gestion des libéralités, aux actions de collecte et de communication, aux actions de protection animale, etc.

Le Directeur Général gère la politique de ressources humaines de l'association et procède notamment aux recrutements et licenciements nécessaires, dans le cadre du budget et des prévisions adoptés par le Conseil d'Administration. Il rend compte régulièrement au Bureau.

Plus généralement, le Directeur Général est investi d'une mission d'information et d'exécution des décisions prises par le Bureau exécutif dans les domaines relevant de sa compétence. Il assiste aux séances de Bureau et du Conseil d'Administration avec voix consultative.

IV. La relation entre la gouvernance et les « parties prenantes » de l'organisation

Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs de l'agroalimentaire, de la distribution ou des organisations agricoles, WELFARM ne sollicite aucune contribution financière.

V. La prévention des conflits d'intérêts au sein de l'organisation

WELFARM privilégie le dialogue à la confrontation. Pour autant, elle s'autorise à mener des campagnes quand le dialogue n'aboutit pas à des résultats satisfaisants.

À chaque renouvellement de leur mandat, les administrateurs doivent signer une déclaration signalant les potentiels conflits d'intérêts qu'ils auraient identifiés. L'association ne peut accepter des membres dont l'implication personnelle, professionnelle, familiale est contraire aux objectifs et buts généraux qu'elle s'assigne.

VI. Système d'évaluation et de couverture des risques

WELFARM met en œuvre une politique de gestion des risques. Pour ce faire, l'association a confié à l'un de ses salariés la mission d'identifier les risques afin que le Conseil d'Administration puisse les prioriser et décider du plan de prévention.

VII. L'accompagnement et l'évaluation de la gouvernance

WELFARM a à cœur d'évaluer et de progresser vers une gouvernance efficiente. Pour ce faire, l'association a entamé la rédaction d'un plan stratégique avec des indicateurs de performance lui permettant d'évaluer son impact.



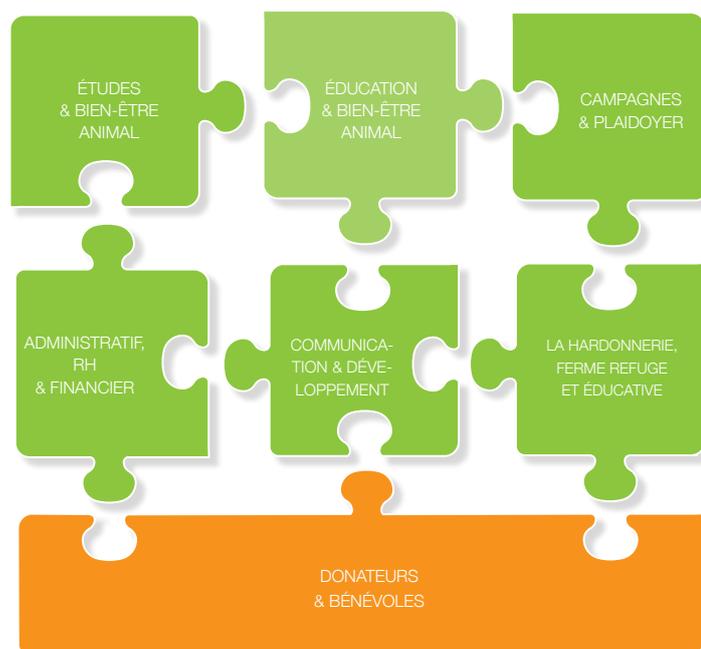
Recueilli lors d'un sauvetage en Dordogne, Barry est venu rejoindre les pensionnaires de La Hardonnerie et apprécie d'être chouchouté par les soigneuses.



LES RESSOURCES HUMAINES

En 2019, WELFARM a continué à se mobiliser afin que le bien-être animal soit mieux intégré dans les élevages français. De nouveaux collaborateurs sont donc venus renforcer les forces vives de l'association, tant au siège qu'au sein de notre ferme refuge et éducative, La Hardonnerie, située en Meuse.

Nouvelle cartographie des interactions



EN CHIFFRES

31 SALARIÉS dont :

- 24 au siège dont 1 CDD ; ils sont répartis en 6 pôles d'expertise et de compétences
- 7 à La Hardonnerie dont 1 CDD saisonnier et 1 CDD en contrat aidé

175 BÉNÉVOLES actifs dans toute la France

7 CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

(Savoie, Loire-Atlantique, Gers, Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Nord, Pyrénées-Atlantiques)

26 356 MEMBRES ET DONATEURS fidèles

84 902 ABONNÉS à la newsletter

PLUS DE 500 ANIMAUX recueillis depuis la création en 2010 de La Hardonnerie

181 ANIMAUX accueillis en 2019

Données fin 2019

Détail des 6 pôles de compétences

› Études & Bien-être animal

Une équipe aux compétences complémentaires (agronomes, éthologues, vétérinaires, juriste en droit animal) au service de la cause des animaux d'élevage. Le pôle Études & Bien-être animal analyse les pratiques d'élevage et leurs incidences sur le bien-être des animaux et réalise des dossiers techniques à l'appui de données scientifiques. Il intervient auprès d'organismes institutionnels, d'éleveurs et d'autres acteurs de l'élevage pour faire entendre et argumenter les demandes de l'association.

› Campagnes & Plaidoyer

Le pôle Campagnes & Plaidoyer sensibilise le grand public aux conditions de vie des animaux d'élevage, afin de faire évoluer les pratiques et la réglementation vers une meilleure prise en compte du bien-être animal. Arrêt des mutilations des porcelets, révision de la réglementation relative au transport des animaux vivants, abolition de l'élevage des poules en cage sont autant de sujets portés par le pôle Campagnes & Plaidoyer auprès des citoyens et des institutions publiques. L'équipe est soutenue par un réseau de bénévoles et de correspondants locaux qui relaient les campagnes de l'association sur tout le territoire français.

› Éducation

Le pôle Education sensibilise le jeune public au respect des animaux d'élevage. Il développe et propose une gamme d'outils éducatifs permettant aux enfants de découvrir et d'acquérir des connaissances sur les animaux de ferme, leur biologie, leurs comportements et leurs besoins, ainsi que sur les différents modes d'élevage en France. Conçus en lien avec les programmes de l'Education nationale, ces outils éducatifs revêtent différentes formes : mallette pédagogique pour les écoles, jeux collectifs pour les périscolaires, ateliers pédagogiques thématiques... Des outils pédagogiques spécifiquement destinés à un public familial sont également créés en collaboration avec l'équipe de La Hardonnerie.

› **Communication & Développement**

Ce pôle épaulé les autres départements pour les aider à communiquer auprès des différentes parties prenantes (institutions françaises et européennes, professionnels de l'élevage, grand public), et à vulgariser les argumentaires techniques et scientifiques. Le pôle Communication & Développement a également pour mission de donner de la visibilité aux actions menées par WELFARM, de rassembler et d'animer une communauté autour des valeurs portées par l'association.

› **Administratif, Financier & des Ressources Humaines**

Le pôle Administratif, Financier et des Ressources Humaines assure la gestion comptable et financière avec rigueur, ainsi que la gestion des ressources humaines de l'association. Il est, par ailleurs, en charge des relations avec les donateurs et testateurs. Une partie de l'équipe, dédiée aux legs, donations et assurances-vie, veille au respect des volontés exprimées par les testateurs et assure le suivi des successions en toute confidentialité et bienveillance.

› **La Hardonnerie, la ferme refuge et éducative de WELFARM**

Située en Meuse, la ferme de WELFARM offre, sur 44 hectares, une retraite paisible à des animaux au passé difficile, issus de l'élevage intensif ou victimes de maltraitances. Ambassadeurs de leur espèce, ces animaux font de La Hardonnerie un lieu d'éducation et de sensibilisation au bien-être animal.

Une organisation en plein développement

Arrivée de nouveaux salariés au siège en 2019

En janvier 2019

- › **Pauline DI NICOLANTONIO** retrouve l'équipe du pôle Campagne et Plaidoyer en qualité de chargée de mission en campagne et plaidoyer.

En février 2019

- › **Catherine BONNETIER** a été mise à disposition par le Conseil Départemental et remplace pour un CDD d'un an, Alexandra BALOH au poste d'assistance administrative RH.

En avril 2019

- › **Estelle MOLLARET**, vétérinaire, en remplacement de **Mathieu CHARPENTIER** rejoint l'équipe du Pôle Bien-Être Animal en qualité de chargée d'études en bien-être animal.



L'équipe de salariés permanents fin 2019

Au siège social (Metz, 57)

› Direction

- Ghislain Zuccolo : Directeur général
- Sandrine Florimond : Assistante de direction

› Pôle Études & Bien-être animal

- Françoise Burgaud : Responsable du pôle Études & bien-être animal
- Daniel Wauthier : Chargé d'études bien-être animal
- Sandy Bensoussan-Carole : Chargée d'études bien-être animal
- Joël Kirszenblat : Chargé d'affaires juridiques
- Maureen Koch : Chargée d'éducation

› Pôle Campagnes & Plaidoyer

- Lorène Jacquet : Responsable pôle Campagnes et Plaidoyer
- Gwendoline Farias-Ranito : Animatrice réseaux
- Flavie Bernardais : Coordinatrice réseaux bénévoles & correspondants

› Pôle Communication & Développement

- Jacqueline Zitter : Responsable pôle Communication & Développement
- Nicolas Hunerblaes : Graphiste & webmestre
- Aurélie Usaï : Chargée de communication éditoriale
- Adeline Colonat : Chargée de mission et des relations presse

› **Pôle Administratif, Financier & des Ressources Humaines**

- Marianne Mulattieri : Responsable Administrative & financière et des ressources humaines
- Michaël Zitouni : Coordinateur de la collecte de fonds
- Rachel Neger : Chargée des relations testateurs
- Allison Moioli : Chargée de saisie et d'extraction de données
- Leslie Ambiehl : Employée administrative
- Sophie Boni : Comptable principale
- Célia Roisne : Assistante comptable et administrative

**Au sein de la Ferme refuge & éducative
La Hardonnerie (Vauquois - 55)**

- Jessica Manichon : Responsable & coordinatrice de la ferme
- Hélène Marquette : Soigneuse animalière & gardienne
- Laurence Renard : Soigneuse animalière
- Sébastien Sendre : Chargé des chantiers et aménagements
- Lia Plançon-Ramette : Assistante polyvalente & pédagogique

› **De nouveaux salariés à la Ferme :**

- En avril 2019, Mathieu Remiot rejoint l'équipe de La Hardonnerie pour un contrat saisonnier de 6 mois en qualité d'animateur en ferme éducative.
- En mai 2019, Fabien Pinot, en CDD contrat aidé d'un an vient renforcer l'équipe en qualité de manœuvre de chantier.

Les renforts intervenus en 2019

Les formations

- WELFARM est toujours dans une politique de développement des compétences et savoir-faire, tant par le biais de la formation externe que par la formation interne.
- En 2019, les formations externes ont été effectuées tant pour une adaptabilité à l'outil informatique que pour le développement de missions existantes ou de nouveaux projets ainsi qu'au maintien de la sécurité tant sur le site de La Ferme qu'au siège.

Valorisation du bénévolat

De nombreux bénévoles se sont impliqués aux côtés de l'association pour défendre la cause des animaux d'élevage. Certains ont aidé aux travaux d'entretien de La Hardonnerie, d'autres ont tenu des stands ou participé aux travaux administratifs au siège.

Pour 2019, la valorisation des contributions des bénévoles s'élève à 34 058 € sur la base du taux horaire du SMIC chargé. Celles-ci se décomposent ainsi :

- à La Hardonnerie : 1 924 heures représentant un montant de 24 704 €, soit une augmentation de 664 heures égale à une variation de 42 % ;
- au siège : 728 heures représentant un montant de 9 354 €.





Gourmandes et curieuses, Maryse et ses copines adorent venir picorer les pieds des visiteurs.



LE BIEN-ÊTRE ANIMAL DANS L'ACTUALITÉ

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL DANS L'ACTUALITÉ EN 2019



CONSULTATION EUROPÉENNE : LES FRANÇAIS PORTENT LA VOIX DES ANIMAUX

Une consultation publique lancée par la Commission européenne et ouverte jusqu'en mai 2019 donne l'opportunité à tous les citoyens de s'exprimer pour l'amélioration de la condition des animaux d'élevage.



SONDAGE : LES FRANÇAIS RÉCLAMENT PLUS DE BIEN-ÊTRE POUR LES POULETS DE CHAIR

Sa viande est la plus consommée de France et pourtant, le poulet de chair reste un inconnu pour la plupart des consommateurs.



LE GOUVERNEMENT LANCE UNE EXPÉRIMENTATION SUR LES ABATTOIRS MOBILES

Membre du comité de suivi de l'expérimentation sur les abattoirs mobiles, WELFARM encourage une mise en pratique respectueuse des animaux.

FÉVRIER



TRANSPORT D'ANIMAUX : LE PARLEMENT EUROPÉEN TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Le 14 février, le Parlement européen a adopté une résolution pour presser la Commission européenne de renforcer les mesures protégeant les animaux durant le transport.

MARS

AVRIL



BROYAGE DES POUSSINS MÂLES : LES PREMIERS POUSSINS SEXÉS DANS L'ŒUF ARRIVENT EN FRANCE

Les premiers poussins sexés dans l'œuf, dont le sexe a pu être déterminé avant éclosion, arrivent à la ferme-pilote de PouleHouse.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES : DE FORTES ATTENTES POUR LA CAUSE ANIMALE

De nombreux eurodéputés
au Parlement européen ont pris
des engagements en faveur
des animaux sur le site
Vote for animals.



69 ONG DEMANDENT L'ARRÊT DE L'ÉTOURDISSEMENT DES COCHONS AU CO₂ D'ICI À 2025

Eurogroup for Animals demande à l'Union
européenne d'interdire et de remplacer
l'étourdissement des cochons au CO₂
à fortes concentrations.

MAI

SEPTEMBRE

OCTOBRE



INTERMARCHÉ ET NETTO PRENNENT DES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES POULETS DE CHAIR

Chaque année, en France, plus de 800 millions de poulets
de chair sont abattus. Hélas, la très grande majorité (83%)
est élevée intensivement.



EGALIM : LE BIEN-ÊTRE ANIMAL EXCLU DES CANTINES

Le bien-être animal n'entre pas en ligne de compte dans la sélection
de produits « de qualité et durables » destinés à la restauration collective.

Avec sa tête d'ange et derrière son regard charmeur, Mooky cache beaucoup d'espièglerie.



CAMPAGNES & PLAIDOYER

Le Département campagnes & Plaidoyer sensibilise le grand public aux conditions de vie des animaux d'élevage et interpelle les acteurs institutionnels et professionnels sur des problématiques de bien-être animal, afin de faire évoluer les pratiques vers une meilleure prise en compte des besoins des animaux.

L'équipe est soutenue par un réseau de bénévoles et correspondants locaux qui relaient les campagnes de l'association sur tout le territoire français.

En complément des actions d'information et de sensibilisation du consommateur, WELFARM mène des campagnes d'actions destinées à obtenir le soutien du public pour faire évoluer des thématiques précises.

Campagnes

FÉVRIER-AVRIL 2019 : la consultation européenne sur l'avenir de l'Europe continue

À l'approche des élections européennes de 2019, une consultation publique a été lancée par la commission européenne en 2018 : ce grand sondage d'opinion vise à connaître les préoccupations et les attentes des citoyens concernant l'Europe de demain. **WELFARM a identifié cette consultation comme une véritable opportunité de porter la voix des animaux auprès des futurs représentants européens de la France.**

En effet, en mai 2019, quelques semaines avant les élections européennes, la Commission a présenté les conclusions de cette consultation aux États membres. **La présence du bien-être animal parmi les préoccupations majeures des citoyens* a envoyé un signal fort à la future Commission européenne**, qui, elle seule peut proposer une évolution de la réglementation au Parlement européen.

Pour aider les citoyens francophones à répondre à cette consultation en y intégrant la préoccupation du bien-être animal, **WELFARM a créé un site web « tutoriel » (www.europeaveniranimaux.fr)** proposant des suggestions de réponses à formuler aux questions permettant d'évoquer la protection des animaux. Une véritable opportunité pour que l'amélioration du bien-être animal au sein de la politique européenne apparaisse comme un souhait particulièrement soutenu par les citoyens.



*13 % des 86 000 participants ont évoqué l'amélioration du bien-être animal dont une majorité de Français.

MARS 2019 : Libérez la poule !



Une campagne destinée à rappeler au Président Emmanuel Macron son engagement de campagne électorale pris en juillet 2017 a été lancée au printemps 2019 : **WELFARM l'appelle à faire interdire, avant 2022, l'élevage de poules en cages, que ce soit pour la production d'œufs coquilles ou d'ovoproduits.**

Cette campagne se base sur des éléments visuels attractifs : une boîte-urne et des flyers-pétition, accompagnés de pancartes « Libérez la poule ! » avec lesquels les signataires se font photographier pour immortaliser leur engagement.

Un site Web a également été mis en ligne, et notre campagne a largement été relayée sur les réseaux sociaux. Une boîte-urne contenant les pétitions signées et les photos des signataires sera envoyée en 2020 à l'Élysée, à l'attention du Président de la République !

MAI 2019 : les élections européennes : un vote essentiel pour les animaux !



Parce que la responsabilité de l'Union Européenne dans la réglementation protégeant les animaux est majeure, parce qu'une évolution de la condition animale est nécessaire à grande échelle, parce que certains candidats aux élections européennes s'engagent pour les animaux, parce que chaque voix fera la différence... **WELFARM a invité les électeurs français à consulter le site Voteforanimals2019.eu qui regroupe l'ensemble des engagements pris par les candidats européens sur les sujets de protection animale, et ceci afin de voter en toute connaissance de cause.** Cette campagne a été réalisée en parallèle d'un travail de lobby effectué auprès des candidats

pour leur demander de s'engager pour la cause animale. Des actions de sensibilisation sur les stands et des tractages ont été effectués dans différentes villes pour rappeler aux citoyens qu'il était important d'aller voter le 26 mai !

JUIN-OCTOBRE 2019 : *Stop castration* : la campagne contre la castration à vif des porcelets se poursuit en 2019



› Juin

Le lancement du nouveau site web de campagne a été accompagné d'un affichage dans le métro parisien pendant une semaine ainsi que d'actions de sensibilisation du grand public.

› Juillet-août

Plusieurs rendez-vous avec des députés ont été organisés et ont donné lieu à 5 questions écrites au gouvernement. WELFARM a également rencontré les membres du Bureau de la protection animale du ministère de l'Agriculture et adresse un courrier officiel au Ministre afin de demander l'interdiction de la castration à vif des porcelets.

› **Septembre**

WELFARM a commandé à l'IFOP un sondage qui conclut une nouvelle fois que les Français s'opposent à la pratique de la castration à vif des porcelets.

Parallèlement, WELFARM a publié un baromètre des marques de charcuterie en fonction de son engagement concernant la fin de la castration à vif des porcelets, suite à ses échanges avec les professionnels.



› **Octobre**

Face à l'absence d'engagement du consortium Jambon de Bayonne sur le sujet de la castration à vif, et dans la mesure où la castration est rendue obligatoire par le cahier des charges de cette IGP, WELFARM a lancé une opération ciblant spécifiquement ce produit : un affichage mobile de trois jours à Bayonne et ses alentours arbore une affiche dénonçant les pratiques dans les élevages de cochons fournissant le jambon de Bayonne.



Enfin, la publication d'une bande dessinée sur la pratique de la castration à vif des porcelets, diffusée sur nos réseaux sociaux est venue renforcer cette action de sensibilisation du public sur cette problématique.

RELAIS DE L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE END THE CAGE AGE

WELFARM a participé à l'initiative citoyenne européenne lancée en octobre 2018 visant à obtenir 1 million de signatures pour que la commission européenne se prononce sur l'élevage en cages. Plus de 140 autres ONG européennes ont également pris part à cette action. La pétition a recueilli plus d'1,5 millions de signatures à travers l'Europe. WELFARM était présente à l'évènement de clôture de l'ICE à Bruxelles en octobre 2019.



OPÉRATION DE SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Consomm'action

En parallèle des actions militantes liées aux campagnes de WELFARM, l'équipe salariée et les bénévoles de l'association se sont mobilisés dans toute la France pour participer à divers salons, tenir de nombreux stands et réaliser des opérations de tractage tout au long de l'année.



Le but : sensibiliser le public aux différents modes d'élevage et les inciter à privilégier des produits plus respectueux des animaux dans leur quotidien.

Plaidoyer

› Politique Agricole Commune

En tant que membre du collectif « Plateforme pour une autre PAC », WELFARM a déployé tout au long de l'année 2019 une **stratégie de plaidoyer dans le cadre de la réforme de la Politique Agricole Commune** afin de participer à la définition des différents objectifs et d'étudier les opportunités offertes en matière de bien-être animal, que ce soit à travers des propositions de mécanismes d'aides financières pour récompenser les bonnes pratiques d'élevage ou l'étude de sa mise en œuvre en France dans le cadre du plan stratégique national.



› Transport d'animaux vivants et canicule

Des actions de plaidoyer ont été mises en œuvre tout au long de l'été 2019 en parallèle des enquêtes réalisées au port de Sète, afin de demander la suspension des transports d'animaux vivants au cours de la période estivale. **Une action en justice** a été engagée en septembre afin de demander l'annulation de l'arrêté ministériel pris le 22 juillet 2019, restreignant les conditions de transports des animaux vivants sans égard pour la réglementation européenne applicable et sans aucune logique en termes de protection animale.

WELFARM DEMANDE L'ARRÊT DES LONGS TRANSPORTS D'ANIMAUX VIVANTS DURANT L'ÉTÉ

Jedi dernier, en pleine canicule, Welfarm a adressé sa demande au ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, afin de le pousser à agir.





Derrière son adorable frimousse,
Bijou cache un tempérament
plein de malice.



ÉTUDES & BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'équipe du pôle Études & Bien-être animal mène un travail de fond sur les différentes filières d'élevage : analyse des pratiques, étude des alternatives aux pratiques dénoncées par l'association, recommandations et argumentation auprès des professionnels et des organismes institutionnels pour une meilleure protection des animaux d'élevage et des pratiques plus conformes à leurs besoins physiologiques et comportementaux. Apporter aux équipes en charge des campagnes, du plaidoyer et de la communication externe, les informations techniques et données scientifiques nécessaires à leurs actions, est une autre de ses missions. Chaque année, certains sujets occupent une place particulière ou prennent une nouvelle orientation ; seuls les axes de travail ou d'actions les plus significatifs de l'année 2019 sont présentés dans ce rapport.

Pour des pratiques plus respectueuses des animaux d'élevage

Inciter les représentants des filières à des prises de position et actions en faveur du bien-être animal

Le pôle Études & Bien-être animal s'est fortement mobilisé cette année encore auprès des interprofessions, que ce soit dans le cadre de démarches de concertation ou dans d'autres contextes, afin de les inciter à être moteur dans l'évolution des pratiques.

Ainsi par exemple, après de nombreuses séances de travail et plusieurs visites d'élevage avec les interprofessions caprine (ANICAP) et bovin lait (CNIEL), **l'importance de l'accès à l'extérieur et du pâturage pour le bien-être des chèvres et des vaches laitières** a été officiellement acté par les représentants de ces filières, et des actions pour encourager les éleveurs à maintenir ou développer cette pratique, ont été définies avec les ONG. L'ANICAP a affiché sa position dans un document restituant les conclusions du travail avec les ONG sur le thème de l'accès à l'extérieur des chèvres et en communiquant auprès des acteurs de la filière, par exemple lors du salon *Caprinov* 2019 ; les avancées pressenties semblent toutefois s'orienter davantage vers des aires d'exercice végétalisées que vers le pâturage proprement dit, ce que WELFARM regrette et nous poursuivront nos efforts pour que les chèvres disposent de vraies pâtures adaptées à leurs besoins. L'écornage (ébourgeonnage) a également fait l'objet de discussions avec la filière, le pôle Études & Bien-être animal a exposé ses arguments pour l'arrêt de cette pratique, s'appuyant sur le rôle multifonctionnel des cornes, l'existence de troupeaux cornus et bien sûr sur la douleur de l'écornage...

Un dialogue avec la section Veaux d'Interbev sur **les conditions d'élevage des veaux dits de boucherie**, ainsi qu'avec l'interprofession de la filière porcine (INAPORC) sur **les conditions de logement des truies**, a été entamé cette année. L'objectif pour WELFARM est de pouvoir expliciter et argumenter, dans un échange direct et qui se veut constructif, ses demandes pour une évolution notable des conditions d'élevage de ces animaux.

L'équipe du pôle Études & Bien-être animal est par ailleurs régulièrement sollicitée pour commenter des projets mis en place par les filières, comme les grilles d'audits créées cette année par Interbev pour évaluer les pratiques en matière de protection animale dans les centres de rassemblement (centres d'allotement, marchés...).

Dialoguer avec les instances ministérielles

Membre du Comité Bien-être animal du CNOPSAV (Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale) du ministère de l'Agriculture, WELFARM participe à plusieurs groupes de travail sur la protection animale. Le pôle Études & Bien-être animal s'est notamment impliqué dans le groupe de concertation du CNA "Réflexion pour une expérimentation d'un étiquetage du mode d'élevage". Le Conseil National de l'Alimentation a en effet été saisi par le gouvernement pour formuler des recommandations pour la mise en place de l'expérimentation d'un étiquetage des modes d'élevages des animaux, inscrite dans la feuille de route des EGA 2018-2022. Au sein de ce groupe, WELFARM a contribué aux réflexions sur le périmètre de l'expérimentation, les critères à retenir, les espèces ciblées et les modalités de mise en œuvre, en promouvant les options permettant que cet étiquetage soit un levier pour faire évoluer les pratiques d'élevage. Le groupe de concertation doit rendre son avis fin 2019, début 2020.

Cette année, un siège « protection animale » a été ouvert au CNA, au sein du collège des représentants de la société civile, suite à la parution d'un décret en octobre 2018 modifiant la composition du Conseil National de l'Alimentation. **WELFARM, ainsi que d'autres associations de protection animale, est donc désormais représentée dans cette instance** qui est amenée à traiter de sujets comportant des enjeux en matière de protection des animaux d'élevage.

Conviée par le Bureau de la protection animale du ministère de l'Agriculture, **WELFARM a participé aux groupes de travail réunissant les professionnels et l'administration pour la mise en œuvre du plan national caudectomie**. Ce dernier vise à accompagner l'arrêt de l'ablation systématique de la queue des porcs en élevage, pratique interdite par la Directive européenne encadrant la protection de ces animaux et pourtant toujours pratiquée en routine en France.

Les évolutions demandées par WELFARM sont parfois exposées lors d'auditions, sollicitées par diverses instances. Cette année, l'association a par exemple été auditionnée par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), lequel a été chargé par le ministère de réaliser un état des lieux sur les pratiques mutilantes en élevages et sur les méthodes de mise à mort des animaux sans valeur économique. WELFARM a saisi cette opportunité pour alerter sur la fréquence des mutilations pratiquée en routine dans la plupart des filières et sur l'urgence de modifier les systèmes d'élevage afin de ne plus y recourir. Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2020, la commission des finances a également recueilli l'avis de notre association concernant les orientations souhaitées pour les attributions budgétaires afin de soutenir les bonnes pratiques et encourager les initiatives en faveur du bien-être animal, tant sur le terrain que dans le domaine de la recherche appliquée.

Participer à des projets portés par les instituts techniques et de recherche

WELFARM participe régulièrement à des projets proposés par les instituts techniques ou de recherche. L'équipe du pôle Études & Bien-être animal a par exemple été conviée cette année à un voyage d'étude en Autriche sur le logement des truies en maternité libre, organisé par la Fédération Nationale et l'Institut technique de l'Agriculture Biologique.

L'implication dans le projet 3L - Living Lab Lapins, porté par l'INRA et l'interprofession cynicole, se poursuit. Ce projet de recherche vise à définir de nouveaux modes logements plus respectueux des besoins des lapins. Éleveurs, représentants des différents maillons de la filière et représentants de la société civile s'attachent à coconstruire des modèles innovants constituant une évolution notable pour le bien-être des lapins tout en étant économiquement viables pour les éleveurs.

Œuvrer avec Eurogroup for Animals

Cette année, les poules pondeuses et les porcs ont été au centre des discussions avec *Eurogroup for Animals*, fédération européenne des associations de protection animale.

Afin d'accélérer la sortie des poules pondeuses des cages, Eurogroup for Animals a travaillé, avec les associations membres, à l'élaboration d'un socle de caractéristiques minimales pour les élevages hors cage. Cette démarche est construite sur le modèle de l'European Chicken Commitment pour l'amélioration des conditions d'élevage des poulets de chair. Il sera demandé aux acteurs directs ou indirects de la filière pondeuse de s'engager sur ce socle minimal. Le texte final devrait être rendu public en 2020. WELFARM a particulièrement insisté pour qu'un jardin d'hiver soit rendu obligatoire à court terme lorsqu'il n'y a pas de parcours, ainsi que sur la qualité des enrichissements dans les bâtiments.

En parallèle, WELFARM participe à plusieurs groupes de travail sur le bien-être des porcs. L'un porte sur le bien-être en élevage, un second sur l'étourdissement au CO₂ et ses alternatives, et le troisième, récemment lancé, sur la caudectomie. WELFARM a apporté diverses contributions, tels que des éclairages sur la situation en France (notamment sur les matériaux manipulables, l'abreuvement et la castration), et des commentaires sur les documents produits par ces groupes. Ce travail a permis notamment la rédaction d'un plaidoyer pour l'arrêt de l'étourdissement au CO₂ et pour la poursuite des recherches sur les méthodes alternatives, relayé par WELFARM.

Sensibiliser et accompagner sur le terrain les professionnels de l'élevage

Le pôle Études & Bien-être animal a été régulièrement convié en 2019 à participer à des d'événements organisés par des syndicats ou groupements d'éleveurs, coopératives, structures régionales des interprofessions, chambres d'agriculture... Ces interventions donnent l'opportunité de discuter directement avec de nombreux éleveurs des leurs pratiques et de nos recommandations, et de se confronter à leurs questionnements, contre-arguments ou difficultés. A titre d'exemple, l'équipe est intervenue cette année, auprès des éleveurs caprins du Centre Val de Loire et de l'AOP Chavignol, des éleveurs Charolais de la Mayenne ou encore auprès d'adhérents de la Fédération nationale des producteurs laitiers.

WELFARM accompagne plusieurs coopératives ou groupements d'éleveurs dans leurs démarches de progrès. Certaines collaborations ont été publiquement officialisées par un partenariat, d'autres conservent un caractère plus confidentiel. Le travail du pôle Études & Bien-être animal consiste à faire des préconisations pour améliorer les conditions de vie et les conduites d'élevage associées. Selon le degré de collaboration, l'équipe suit sur le terrain les modifications apportées suite aux recommandations, discute avec les éleveurs et les techniciens ou vétérinaires référents, du comportement des animaux, des aspects zootechniques, des éventuelles difficultés rencontrées et solutions à apporter...

L'accompagnement de la coopérative d'Aucy pour ses filières dindes de chair (CECAB) et poules pondeuses (CECABROONS) se poursuit sous différentes formes : visites d'élevages, préconisations ad hoc, contribution à la rédaction de documents de recommandations pour les éleveurs, interventions lors des Assemblées générales ou autres événements.

Formalisée en 2018 par un partenariat, **la collaboration entre WELFARM et Ingredia – Prospérité fermière**, entreprise spécialisée dans la production et le développement d'ingrédients laitiers, s'est intensifiée cette année avec l'élaboration d'un outil descriptif des pratiques en ferme. L'objectif est de disposer d'un état des lieux précis afin d'identifier les axes d'amélioration des pratiques des éleveurs adhérents. Nous avons également apporté une contribution aux réflexions menées par Ingredia avec la société Lithus, spécialisée dans le développement de colliers connectés permettant de collecter des informations relatives à l'environnement et à l'activité des vaches en élevage.

Encourager et contribuer aux initiatives privées dans les secteurs de l'aval

Conscients de l'évolution des attentes sociétales, les acteurs de la restauration collective, de l'agroalimentaire et de la grande distribution sont de plus en plus nombreux à consulter WELFARM sur leurs stratégies d'approvisionnement. Le pôle Études & Bien-être animal apporte son expertise pour répondre à ces demandes : information sur les pratiques et sur les axes de progrès prioritaires, recommandations pour la création ou la révision de cahiers des charges afin d'intégrer davantage d'exigences en matière de bien-être animal...

À la suite des actions menées par le pôle Campagne pour inciter les acteurs de la restauration collective à intégrer le bien-être animal dans leur politique d'approvisionnement, le pôle Études et Bien-être animal a rencontré plusieurs de ces acteurs, afin de leur présenter des recommandations détaillées, en fonction de leurs filières d'approvisionnement. Si l'approvisionnement auprès d'élevages en plein air est le premier message porté par WELFARM, l'enjeu est aussi souvent de convaincre les acteurs de la restauration collective de se détourner du standard classique pour un standard amélioré, avec notamment un accès à l'air libre via un jardin d'hiver. Le travail engagé avec plusieurs de ces acteurs concerne en particulier la révision de leurs cahiers des charges et des grilles d'audit de leurs fournisseurs.

La collaboration avec Restalliance, société de restauration collective et de services hôteliers spécialisée dans le domaine de la santé, **a été formalisée lors du Salon international de l'agriculture, par la cosignature de WELFARM** de leur charte d'engagement. Restalliance s'est ainsi officiellement engagée à ne plus s'approvisionner d'ici 2021 en œufs issus de poules détenues en cage. Cet engagement a été pris en partenariat avec d'Aucy, à travers sa marque Cocotine. Cette signature fait suite aux collaborations développées avec ces deux acteurs, pour définir un mode d'élevage au sol amélioré (jardin d'hiver, arrêt de l'épointage...) dans le cadre de la conversion d'élevages en cage ne pouvant créer un parcours. Le travail engagé avec Restalliance s'est en outre élargi à d'autres filières au cours de l'année 2019.

Du côté des acteurs de l'agroalimentaire, notre contribution à l'élaboration de la politique du groupe Agromousquetaires en faveur du bien-être animal s'est poursuivie cette



année, notamment avec la finalisation du volet relatif aux conditions de logement dans la charte en faveur du bien-être des vaches laitières. Le pôle Études & Bien-être animal a également été consulté pour la révision des cahiers des charges d'Intermarché dans plusieurs filières pour les produits commercialisés sous sa marque propre.

Contribuer au développement de l'Etiquette Bien-être animal de l'AEBEA

WELFARM a rejoint cette année l'Association pour un Etiquetage du Bien-Être Animal, créée en 2018 par Casino et les ONG CIWF, LFDA et OABA et est membre du Conseil d'administration. L'Etiquette Bien-être animal a pour objectif de donner au consommateur une information claire et fiable sur le niveau de bien-être animal associé aux produits qu'il achète. Cette démarche vise à encourager les consommateurs à orienter leurs achats vers des produits plus respectueux du bien-être des animaux d'élevage et les producteurs à renforcer l'intégration de la protection animale dans leurs pratiques. L'évaluation des pratiques, via des audits réalisés par des organismes indépendants, s'appuie sur plus de 200 critères concernant toutes les étapes de la vie de l'animal, de sa naissance jusqu'à son abattage, en incluant l'élevage et le transport. Actuellement disponible pour la viande de poulet, l'Etiquette Bien-être animal sera développée pour d'autres produits d'origine animale. La participation de WELFARM aux travaux de l'AEBEA a principalement portée cette année sur le projet d'évolution de l'Etiquette Bien-être animal, concernant en particulier le nombre de niveaux et l'indication du mode d'élevage associé à chacun d'eux.



Sensibiliser les jeunes et futurs consommateurs

L'axe Education du pôle Études & Bien-être animal continue de développer son offre tant dans le cadre du **projet pédagogique de La Hardonnerie** qu'en développant des outils et animations pédagogiques à destination des établissements scolaires et structures périscolaires pour les enfants de la maternelle à la sixième.

En 2019, plusieurs classes sont venues tester de nouvelles animations à La Hardonnerie avant qu'elles soient intégrées au catalogue des offres destiné aux enseignants, en cours d'élaboration. Le projet pédagogique de La Hardonnerie grandit et a été présenté à l'Inspecteur de l'Education nationale de Meuse ; ces premiers échanges annoncent des collaborations très intéressantes.

La mallette pédagogique *La poule et l'œuf*, conçue spécifiquement pour les élèves de cycle 3 en lien avec les programmes de l'Education nationale, a été expérimentée cette année dans plusieurs écoles. Il est en effet important pour WELFARM



de recueillir l'avis d'enseignants lors de tests grandeur nature afin d'apporter d'éventuelles améliorations à cette mallette pédagogique avant de la mettre officiellement à disposition des établissements scolaires à la prochaine rentrée.

WELFARM poursuit par ailleurs son travail de sensibilisation auprès du public périscolaire en intervenant avec différentes animations dans plusieurs sites de la ville de Metz.



La Hardonnerie,
la ferme refuge et
éducative de WELFARM



LA HARDONNERIE

Nichée au cœur de la forêt d'Argonne (en Meuse), notre ferme refuge et éducative La Hardonnerie offre un havre de paix à plus de 180 animaux de ferme au passé difficile. Certains ont subi des maltraitances ou sont issus d'élevages intensifs ; d'autres ont été abandonnés sur la voie publique ou saisis sur des sites d'abattage illégaux. À travers leurs histoires, le public est sensibilisé aux conditions de vie dans les élevages. À la fois refuge et ferme éducative, La Hardonnerie permet à tous de découvrir les besoins, le comportement et l'intelligence de ces animaux.

Les animaux

Au 31 décembre 2019, La Hardonnerie accueille 181 animaux :

- 4 cochons (3 mâles et 1 femelle)
- 3 ânes (2 mâles et 1 femelle)
- 3 poneys (2 mâles et 1 femelle)
- 21 canards
- 7 oies
- 23 lapins
- 23 poules et coqs d'ornement
- 51 poules pondeuses et coqs
- 35 moutons (14 mâles et 21 femelles)
- 11 chèvres (6 mâles et 5 femelles)

La Hardonnerie se situe au maximum de ses capacités d'accueil actuelles.



Les aménagements

Cette année, La Hardonnerie a finalisé plusieurs aménagements :

- Un espace pour réunir les 4 cochons qui comprend un abri avec tapis au sol (confort thermique et couchage), un réfectoire avec un espace par cochon ainsi qu'une aire extérieure bétonnée ;
- 1220 m de nouvelles clôtures ont été posées pour augmenter l'accès aux pâturages des chèvres et des moutons ;
- 330 plants de haies champêtres ont été plantés dans les pâtures et dans le corps de ferme ;
- La réfection de la zone humide (re-creusement de la mare, rénovation de la passerelle, empierrement des abords et du sentier d'accès).



Pédagogie



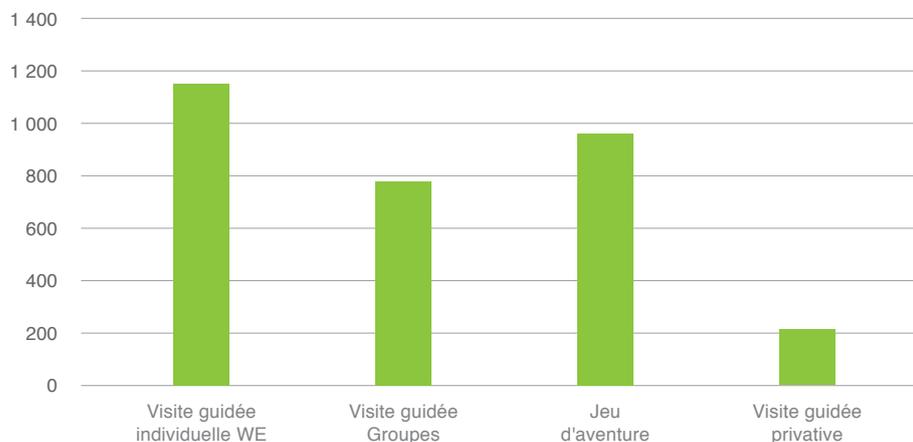
1. Accueil et sensibilisation du public

En 2019, La Hardonnerie a accueilli **2 152 visiteurs**, dont :

- 1153 familles et individuels ayant participé à une visite guidée, une visite libre ou le jeu d'aventure ;
- 218 sympathisants (membres, donateurs, bénévoles, parrains et partenaires) ayant bénéficié d'une visite guidée privée ;
- 33 groupes, tous types confondus (enfants, adultes, personnes en situation de handicap, centres de loisirs) soit, 781 ayant participé à une animation, une visite guidée ou le jeu d'aventure.

Le jeu d'aventure *La Malédiction Des Rêves Oubliés* mis en place en 2018 a été joué par 955 personnes, ce qui représente 198 locations du sac de jeu.

Nombre de visiteurs





2. Le nouveau programme pédagogique

Afin d'attirer et de sensibiliser un maximum d'enfants, l'équipe pédagogique de WELFARM et La Hardonnerie ont créé un panel de 6 nouvelles animations pédagogiques à destination du public scolaire.

De la maternelle au cycle 3, La Hardonnerie invite chaque élève à découvrir les animaux de ferme par le biais des sciences et de la citoyenneté. L'approche scientifique des comportements (l'éthologie), le respect du vivant et de la consommation responsable sont les trois grands axes de notre nouveau projet pédagogique.



Une rencontre avec l'Inspecteur de l'Education Nationale du territoire s'est tenue à la ferme le 21 novembre 2019. Celui-ci a accueilli avec enthousiasme le projet d'animation pédagogique de La Hardonnerie.

Parrainage

En 2019, 13 animaux pouvaient être parrainés. De 319 personnes fin 2018, le nombre de parrains et marraines a atteint près de 500 personnes à la fin de l'année 2019. Les parrainages permettent principalement de fournir les soins, l'alimentation et l'environnement adaptés aux filleuls et à leurs congénères.

Le personnel

Les salariés

En 2019, l'équipe de La Hardonnerie forte de ces 5 salariés permanents, a également bénéficié de l'aide de 2 salariés en CDD (manœuvre et animateur saisonnier) ainsi que d'un jeune volontaire en mission de Service Civique, Axel Pelletier pour travailler sur les plantations et la végétalisation du site.

93 bénévoles

D'autre part, 30 bénévoles particuliers et 63 élèves de classe de 6^e sont venus prêter main forte à l'équipe tout au long de l'année, sur un total de **2 720 heures de bénévolat**.

Le partenariat social

La Hardonnerie partage avec le Foyer d'Accueil Spécialisé SEISAAM des Islettes (55120) une collaboration pérenne depuis plusieurs années. Dans ce cadre, en 2019, 5 jeunes et éducateurs de la Maison d'Argonne sont intervenus bénévolement sur **5 demi-journées** et le groupe d'adultes dépendants (6 à 11 personnes) a intégré l'équipe **11 demi-journées**.

La formation

- › La Hardonnerie a accueilli dans ses locaux une formation **d'Educhateur**, spécialiste du comportement des félins. Jessica Manichon, Hélène Marquette et Lia Plançon ont participé à ce module de deux jours.
- › Lia Plançon a suivi une formation auprès de La Bibliothèque Départementale de la Meuse intitulée « **Animer une séance de débat autour d'un film documentaire** ».
- › Sébastien Sendre a suivi une formation sur le **logiciel Excel**.
- › Laurence Renard et Fabien Pinot ont suivi une formation sur le **logiciel Word**.



Abandonnés ou réformés
d'élevages laitiers, nos chèvres
et boucs coulent aujourd'hui
des jours heureux au grand air



Certaines chèvres recueillies au sein de notre ferme ont été abandonnées, d'autres réformées d'élevages laitiers... toutes coulent désormais des jours heureux au sein de ce havre de paix.



COMMUNICATION

Le Pôle Communication & Développement soutient les autres départements de WELFARM, afin de les aider à communiquer auprès des éleveurs, des institutions, du grand public et à vulgariser les argumentaires techniques et scientifiques.

Il a également pour mission de donner de la visibilité aux actions menées par WELFARM et de rassembler et animer une communauté autour des valeurs portées par l'association.

En 2019, le Pôle Communication a accompagné le département Éducation nouvellement créé, dans son développement et l'élaboration d'outils destinés aux enseignants.

Nos missions

Le département Communication de l'association construit et pilote la stratégie et le plan de communication des différents pôles de WELFARM : Campagnes et Plaidoyer, Études & Bien-être animal, Legs, La Hardonnerie, Administratif, financier et ressources humaines, Éducation. Ses missions sont les suivantes :

- mettre en place la stratégie de communication dans les médias ;
- développer les outils nécessaires : identité de marque, charte graphique, plaquettes, communication digitale, sites Web, etc ;
- assurer la visibilité de l'association à travers les relations avec la presse ;
- veiller à la mise à jour des différents outils et supports de communication (sites web, flyers etc.) ;
- développer, animer, engager les réseaux sociaux ;
- assurer la publication des newsletters et la conception de la lettre d'information Champ Libre en s'appuyant sur les différents départements pour la rédaction des articles.

Nos actions

Les éditions de WELFARM



Le bulletin trimestriel Champ Libre

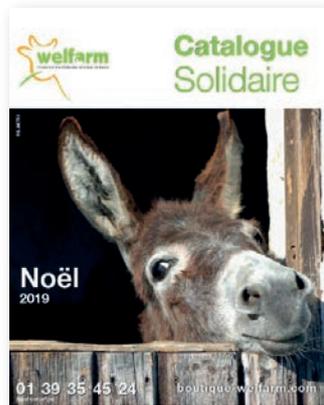
En 2019, 4 numéros du Champ Libre (4 pages) ont été envoyés aux membres et donateurs avec les appels de fonds de mars, juin, septembre et décembre. Le Champ Libre est publié parallèlement sur le site web de WELFARM.

La newsletter

Une trentaine de lettres d'information électroniques relatant « Les Temps forts de WELFARM » ou appelant à l'action ont été envoyées à plus de 84 000 abonnés actifs*.



Le catalogue Ivoire et Cadons pour la période de Noël



Le catalogue Ivoire présente des produits solidaires, en adéquation avec nos valeurs éthiques. Il permet de les commander pour faire plaisir, se faire plaisir, tout en permettant de pérenniser nos combats. En achetant un produit sur le catalogue général ou un Cadon (cadeau offert aux animaux de notre ferme refuge) nos donateurs contribuent activement à la poursuite de nos actions (lutte contre la castration à vif, les transports de longue durée, accueil d'animaux au passé difficile ou issus de l'élevage intensif...).

*31 décembre 2019

Nos actions 2.0



41 ACTUALITÉS
publiées sur notre
site web



PLUS DE 22 300 ABONNÉS
FIDÈLES sur notre page
Facebook



PLUS DE 3 000 ABONNÉS
sur notre compte Twitter



PLUS DE 510 PHOTOS ET 16 VIDÉOS
sont venues enrichir notre compte
Instagram créé en 2016 et qui compte
plus de 1 000 abonnés

PLUS DE 140 000
INTERNAUTES ont visité
le site welfarm.fr en 2019

Une communauté fidèle et fortement mobilisée aux côtés de WELFARM, qui relaye et amplifie l'impact de nos campagnes de sensibilisation et œuvre ainsi à une meilleure prise de conscience vis-à-vis du bien-être des animaux d'élevage.

WELFARM sur les réseaux sociaux et la chaine Youtube

Facebook, Tweeter



Youtube



Le pôle Communication au service des autres départements de WELFARM

En collaboration avec les autres départements de WELFARM, le pôle Communication conçoit l'ensemble des supports émanant de l'association.

Pour le pôle Campagnes :

› Consultation européenne sur l'avenir de l'Europe

À l'approche des élections européennes de 2019, une consultation publique a été lancée par la commission européenne : ce grand sondage d'opinion vise à connaître les préoccupations et les attentes des citoyens concernant l'Europe de demain.

Pour aider les citoyens francophones à répondre à cette consultation en y intégrant la préoccupation du bien-être animal, nous avons créé un site web « tutoriel » proposant des suggestions de réponses à formuler aux questions permettant d'évoquer la protection des animaux.



› Campagne élections européennes : un vote essentiel pour les animaux

WELFARM invite les électeurs français à consulter le site Voteforanimals2019.eu qui regroupe l'ensemble des engagements pris par les candidats européens sur les sujets de protection animale à travers une campagne de distribution de flyers.



› Campagne « Libérez la poule »

Une campagne destinée à rappeler à Emmanuel Macron son engagement de campagne électorale pris en juillet : faire interdire, avant 2022, l'élevage de poules en cages.

Landing page



Posts réseaux sociaux



Flyers



Pétition



➤ **Campagne Stopcastration : relance de la campagne en faveur des porcelets**

- **Juin** : lancement du nouveau site web de campagne et d'une campagne d'affichage dans le métro parisien pendant une semaine



- **Octobre** : affichage mobile de 3 jours à Bayonne et ses alentours avec une affiche dénonçant les pratiques dans les élevages de cochons fournissant le jambon de Bayonne.



Une bande dessinée sur la pratique de la castration à vif des porcelets, diffusée sur nos réseaux sociaux, vient compléter cette action.

De nombreux relais presse ont couronné ces diverses actions : notamment une double page dans Libération, un article du Monde, une vidéo sur le webmedia Konbini et un passage sur la chaîne LCP.

Pour le pôle Collecte de fonds :

Française et indépendante, WELFARM ne reçoit aucune subvention de l'État. Cela garantit notre indépendance. Ses ressources sont issues de la seule générosité de ses donateurs et testateurs. Aujourd'hui, le digital révolutionne l'ensemble du secteur caritatif et WELFARM est partie prenante de cette évolution. Internet permet à WELFARM d'entretenir une relation de proximité avec ses donateurs et sympathisants que ce soit dans des opérations de mobilisation ou d'appels à dons.

Campagne de collecte de fin d'année : le digital au service de la mission.

welfarm
NOS ACTIONS JE FAIS LE QUIZ **JE FAIS UN DON**

"NI CHAPON NI POULARDE : PAS DE SOUFFRANCE ANIMALE À MA TABLE POUR LES FÊTES"

LES CHAPONS ET POULARDES CONSOMMÉS EN FIN D'ANNÉE N'ONT DE FESTIF QUE LE NOM !

JE FAIS UN DON

<p>40€</p> <p><small>10€ de réduction fiscale</small></p>	<p>60€</p> <p><small>18€ de réduction fiscale</small></p>	<p>80€</p> <p><small>24€ de réduction fiscale</small></p>
--	--	--

AUTRE MONTANT

JE VALIDE






Chaque année, plus de 2 millions de "volailles festives" sont produites en France : la plupart subissent des souffrances inacceptables sous prétexte d'obtenir une viande jugée plus savoureuse, et les chapons et les poulardes !

DÉCOUVREZ L'ENVERS DU DÉCOR DE L'ÉLEVAGE DES VOLAILLES DITES FESTIVES.

8 QUESTIONS POUR EN SAVOIR PLUS

3

Quand j'achète un chapon, je suis sûre que cet animal a été élevé selon des pratiques prenant en compte son bien-être ?

Vrai
Faux

Votre soutien est indispensable pour mettre fin à la souffrance des chapons, des poulardes, et de tous les animaux d'élevage.

ENSEMBLE, EXIGEONS DÈS MAINTENANT :

1

L'interdiction des mutilations animales qui ont pour seule finalité d'améliorer la viande ou les autres produits d'origine animale.

2

L'obligation de traiter efficacement la douleur, durant et après l'opération si celle-ci se révèle indispensable pour l'animal.

3

L'interdiction de l'élevage en cage et de la castration prolongée.

4

L'évolution des cahiers des charges des labels de qualité officiels qui obligent encore à mutiler et à confiner des animaux sous couvert de tradition gastronomique.

5

L'interdiction du chaponnage comme l'on fait nos voisins belges.

JE FAIS UN DON

POUR LES FÊTES, REFUSEZ-VOUS AUSSI LA SOUFFRANCE ANIMALE ET FAITES UN CADEAU AUX VOLAILLES DITES FESTIVES

66€

DE RÉDUCTION FISCALE



34€

VOTRE DON DE 100€ NE VOUS CÔTE RÉELLEMENT QUE 34 € APRÈS RÉDUCTION FISCALE DE 66 %

VOTRE DON EST DÉDUCTIBLE DE VOS IMPÔTS DÈS L'ANNÉE PROCHAINE, À CONDITION DE LE FAIRE PARVENIR AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2019.

N'ATTENDEZ PAS POUR AGIR.

JE FAIS UN DON

Le Pôle Communication au service de La Hardonnerie

Une nouvelle plaquette de présentation de La Hardonnerie mettant en valeur la chasse au trésor « La Malédiction des Rêves oubliés », a vu le jour et a été diffusée à grande échelle sur la Meuse avec le quotidien l'Est Républicain.



Ce nouveau concept a également été décliné en annonces presse et diffusé à travers un plan media régional (presse quotidienne régionale, hors-séries sur la Meuse, La Marne, les Ardennes).



Parallèlement une diffusion web sur les agendas de sites famille, sites Web touristiques (*Lorraine au cœur*, *Familiscope* du groupe Bayard Presse...) et presse quotidienne régionale (*Est républicain*, *Vosges matin*, *Républicain lorrain*, *Dernières nouvelles d'Alsace*, *Journal de l'Argonne*...) est venu renforcer le dispositif papier.

Une campagne de promotion de la ferme refuge et éducative de WELFARM efficace car plus 2000 entrées ont été enregistrées en 2019.

Le pôle Communication au service de l'éducation

Création et conception d'outils pour accompagner le déploiement de la stratégie du nouveau département éducation mallette pédagogique à destination des enseignants.

CONTENU DE LA MALLETTE

Le dossier de l'enseignant
Trois guides pour, préparer et animer les activités et pour évaluer les élèves.

- Un guide de présentation du contenu de la mallette, de ses objectifs et des liens avec les programmes scolaires.
- Un guide théorique pour disposer des connaissances nécessaires sur la poule et l'œuf.
- Un guide pratique pour préparer, mener, corriger les activités et évaluer les élèves.

Le livret de l'élève*
5 activités et leurs prolongements pour découvrir la poule et l'œuf.
*Seuls les livrets de l'élève peuvent être distribués à l'issue de la période de prêt. Les autres documents et le matériel d'animation sont à remettre.

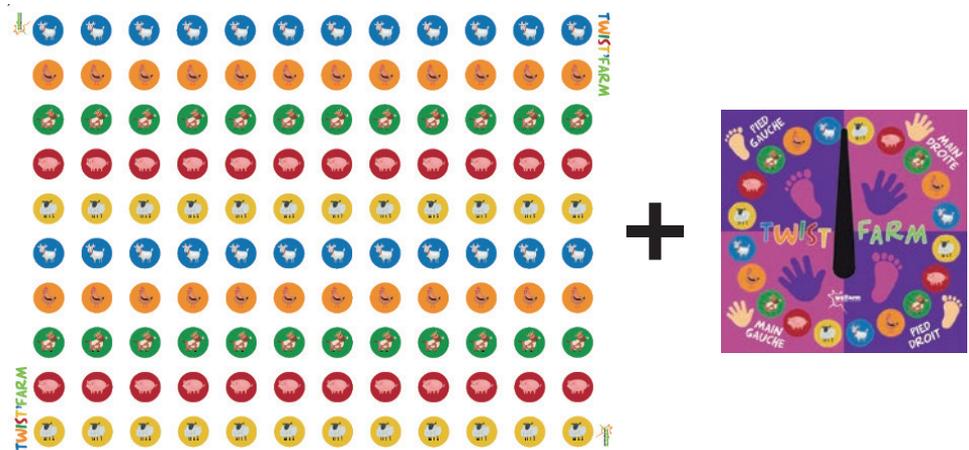
Le matériel d'animation

- 15 exemplaires du dossier synthétique des modes d'élevage pour comprendre le fonctionnement des différents modes d'élevage des poules pondeuses en France.
- Un tableau synthétique des différents modes d'élevage de poules pondeuses en France.
- 56 magnets pour compléter le tableau des modes d'élevage.
- 8 fiches étapes La production des œufs : du couvoir à l'assiette pour découvrir les différentes étapes de production des œufs.
- Un jeu de rôle Des poules dans le jardin de l'immeuble ? pour réinvestir les connaissances acquises et encourager les élèves à pratiquer le débat argumenté.
- 5 exemplaires du livre Aujourd'hui je vais au poulailler pour en apprendre davantage sur les poules.
- Une clé USB contenant des vidéos
- 4 œufs factices
- 4 boîtes à œufs

4 MALLETTE PÉDAGOGIQUE WELFARM - LA POULE ET L'ŒUF MALLETTE PÉDAGOGIQUE WELFARM - LA POULE ET L'ŒUF 5

Création d'un jeu le « Twistfarm » dans le cadre du dispositif périscolaire en partenariat avec la Ville de Metz.

Tapis



Le pôle Communication générateur de campagnes mobilisatrices

› Juillet 2019 : Campagne Viande chevaline

Problématique :

Des poulains morts de froid, des chevaux squelettiques agonisant aux portes des abattoirs, des juments gestantes avortant seules dans les enclos... Les images filmées par les associations Tierschutzbund Zürich (TSB) et Animal Welfare Foundation (AWF) révèlent les conditions de production de la viande chevaline en Argentine, en Uruguay et au Canada. La France est concernée au premier chef : près de 80 % de la viande de cheval vendue en hypermarchés en est issue.

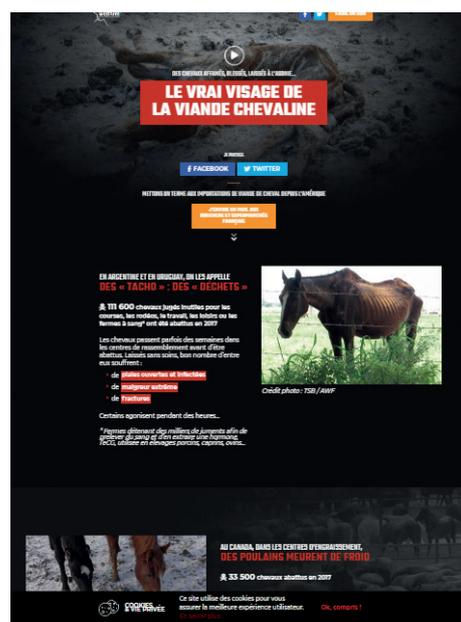
WELFARM a lancé une campagne dont l'objectif est de demander :

- aux artisans bouchers et distributeurs français de bannir de leurs rayons la viande chevaline originaire d'Argentine, d'Uruguay ou du Canada ;
- aux consommateurs de soutenir WELFARM dans cette démarche en contactant leurs distributeurs et artisans bouchers via le site alerteviandechevaline.fr ;
- au Gouvernement français d'instaurer l'étiquetage obligatoire sur l'origine de la viande chevaline.

Dans un courrier WELFARM a alerté la DGCCRF sur la présence du logo *Respectful life* sur certains produits vendus en supermarché et sur le caractère trompeur et abusif de cette appellation.

Dispositif :

Landing page



Posts réseaux sociaux



Vidéo



› **Novembre 2019 : Campagne sur le transport maritime d'animaux**

Contexte :

Les 11 et 12 juillet 2019, WELFARM a conduit avec Animals International une enquête sur l'exportation de bovins par bateaux vers l'Algérie au départ du Port de Sète, sous des températures avoisinant les 40° à l'ombre. Au retour de cette mission, il a été décidé de mettre en place une campagne contre l'exportation d'animaux vivants en exploitant les images et informations recueillies sur le terrain à Sète.

Dispositif :

Landing page



Posts réseaux sociaux



› **Pétition sur la plateforme Mesopinions**



› **WELFARM accompagne les forces de l'ordre**

En parallèle de ces investigations, WELFARM a décidé en 2019 de développer les journées de sensibilisation auprès des forces de l'ordre sur la thématique du transport des animaux.



WELFARM dans les médias

Pour communiquer sur ses missions et ses actualités, WELFARM utilise tous les outils à sa disposition : presse, digital, événementiel, affichage... Cette communication nous permet de toucher un grand nombre de personnes. WELFARM bénéficie d'une présence croissante dans les médias nationaux et régionaux, lui permettant de relayer ses temps forts, ses actualités et les campagnes de sensibilisation et mobilisation. Au regard des sollicitations quotidiennes, nous comptabilisons en 2019 plus de 190 articles qui mentionnent WELFARM.







RAPPORT FINANCIER

LE MOT DU TRÉSORIER



Les comptes 2019 expriment les efforts mis en œuvre en 2019 pour renforcer notre action au service des animaux. Nous avons consolidé nos équipes en recrutant de nouveaux salariés afin d'être en capacité de faire face à une demande toujours croissante d'expertise et de conseil et de mener plus d'actions pour dénoncer les mauvaises pratiques. Dans ce cadre la masse salariale augmente de 7%. Les dépenses courantes ont également augmenté avec une volonté assumée d'investir plus dans le secteur éducatif et dans la communication avec notamment des campagnes d'affichage sur la castration des porcelets.

Dans un contexte de passage au prélèvement à la source, nos recettes, c'est-à-dire la générosité de nos donateurs, se maintiennent et augmentent même légèrement. La collecte de dons se situe autour de 2300 K€ où les legs représentent un peu plus de 20% du total. Le résultat, soit ce qui reste après utilisation des ressources, est excédentaire de 108 K€. Il sera porté en réserves et nous permettra d'investir.

Les investissements ont été concentrés sur La Hardonnerie avec en particulier la fin des travaux d'aménagement des bureaux. Ces nouveaux espaces nous permettent de travailler à un meilleur accueil du public et à une valorisation pédagogique de la ferme. Le bilan ne présente pas d'évolution majeure dans ses équilibres : le fonds de roulement s'accroît de 9% alors que la trésorerie, en baisse, est affectée par une diminution de l'excédent en fonds de roulement issu du cycle d'exploitation.

Le trésorier
Cyril Poignard

Présentation des comptes annuels et du Compte Emplois / Ressources (CER)

Bilan au 31/12/2019

ACTIF NET	2019	2018	Écart N/N-1 (€)	Écart N/N-1 (%)	BILAN PASSIF	2019	2018	Écart N/N-1 (€)	Écart N/N-1 (%)
Immobilisations incorporelles		144	-144	-100	Fonds propres				
Avance et acomptes		4 529	-4 529	-100					
Immobilisations corporelles					Fonds associatifs	156 135 €	156 135 €		0,00 %
Terrains	329 433 €	329 433 €	0 €		Réserves	2 719 641 €	2 501 388 €	218 253 €	8,73 %
Constructions	1 972 152 €	1 801 605 €	170 547 €	9,47 %					
Installations techniques matériel et outillage industriels	17 720 €	15 596 €	2 125 €	13,62 %					
Autres immobilisations corporelles	79 818 €	80 458 €	-640 €	-0,79 %	Résultat de l'exercice	108 874 €	218 253 €	-109 379 €	-50,12 %
Immobilisations en cours	63 901 €	259 955 €	-196 054 €	-75,42 %					
Immobilisations financières					Autres fonds associatifs				
Autres titres immobilisés	47 €	47 €	0 €		Subventions d'investissement	9 967 €	10 446 €	-479 €	-4,58 %
Autres immobilisations financières	6 363 €	169 141 €	-162 778 €	-96,24 %					
ACTIF NET IMMOBILISÉ	2 469 434 €	2 660 908 €	-191 474 €	-7,20 %	FONDS PROPRES	2 994 616 €	2 886 222 €	108 394 €	3,76 %
					Fonds dédiés	231 192 €	355 435 €	-124 243 €	-34,96 %
Stocks et en cours					Dettes (à moins d'un an)				
Avances et acomptes versés sur commandes	66 604 €	26 113	40 491 €	155,06 %	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	207 140 €	294 309 €	-87 169 €	-29,62 %
					Emprunts financiers divers	1 000 €	7 320 €	-6 320 €	-86,34 %
Créances					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	257 556 €	209 685 €	47 871 €	22,83 %
Autres créances	267 103 €	62 913 €	204 191 €	324,56 %	Dettes fiscales et sociales	144 050 €	136 947 €	7 103 €	5,19 %
Valeurs mobilières de placement	379 245 €	378 465 €	780 €	0,21 %	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 825 €	-5 825 €	-100,00 %
Disponibilités	606 349 €	737 315 €	-130 966 €	-17,76 %	Autres dettes	437 €	101 €	335 €	330,17 %
Charges constatées d'avance	47 255 €	30 130 €	17 125 €	56,84 %	Produits constatés d'avance			0 €	
ACTIF CIRCULANT	1 366 556 €	1 234 935 €	131 621 €	10,66 %	DETTES	610 182 €	654 187 €	-44 005 €	-6,73 %
TOTAL GÉNÉRAL	3 835 990 €	3 895 843 €	-59 853 €	-1,54 %	TOTAL GÉNÉRAL	3 835 990 €	3 895 843 €	-59 853 €	-1,54 %

Compte Emplois / Ressources au 31/12/2019 (CER)

COMPTES D'EMPLOIS/RESSOURCES POUR L'ANNÉE 2019					
Total des EMPLOIS			Total des RESSOURCES		
EMPLOIS DE L'EXERCICE	COMPTE DE RÉSULTAT 2019	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2019	RESSOURCES DE L'EXERCICE	COMPTE DE RÉSULTAT 2019	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES EN 2019
MISSIONS SOCIALES	1 528 474 €		REPORT DES FONDS NON AFFECTÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE DES ANNÉES ANTÉRIEURES		982 379 €
→ dont actions réalisées en France	1 528 474 €	1 499 277 €	RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	2 359 472 €	2 359 472 €
→ dont actions réalisées à l'étranger	0	0	1 - Dons et legs collectés	2 346 730 €	2 346 730 €
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	543 863 €	525 483 €	→ dons manuels non affectés (affectation non stipulée par le donateur)	1 565 002 €	1 565 002 €
			→ dons affectés à « La Hardonnerie » (affectation stipulée par le donateur)	281 388 €	281 388 €
			→ legs et autres libéralités non affectés	500 340 €	500 340 €
			2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public (adhésions)	12 742 €	12 742 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	419 643 €	367 081 €	AUTRES FONDS PRIVÉS	0	
			SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	18 648 €	
		2 391 842 €	AUTRES PRODUITS	71 490 €	
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	2 491 979 €		TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	2 449 610 €	
DOTATIONS AUX PROVISIONS	0 €		REPRISE DES PROVISIONS	0 €	
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	369 859 €		REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	521 102 €	
EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	108 874 €		VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		151 243 €
			INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GÉNÉRAL	2 970 712 €		TOTAL GÉNÉRAL	2 970 712 €	2 510 715 €
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		401 990 €			
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		114 243 €			
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 679 589 €	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 679 589 €
			SOLDE DES RESSOURCES NON AFFECTÉES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		813 506 €

(Chiffres en euros)

Compte de résultat au 31/12/2019

COMPTE DE RÉSULTAT 2017									
Total des PRODUITS					Total des CHARGES				
	AU 31/12/2019	AU 31/12/2018	ÉCART N/N-1 (€)	ÉCART N/N-1 (%)		AU 31/12/2019	AU 31/12/2018	ÉCART N/N-1 (€)	ÉCART N/N-1 (%)
DONS	1 846 390 €	1 790 845 €	55 545 €	3%	ACHATS DE MARCHANDISES & PS	47 529 €	89 101 €	-41 571 €	-47%
LEGS, DONATIONS & ASSURANCES-VIE	500 340 €	488 970 €	11 370 €	2%	LOYERS ET CHARGES/TAXES IMMO	84 824 €	61 850 €	22 974 €	37%
ADHÉSIONS	12 742 €	12 232 €	510 €	4%	SONDAGES/SALONS/PUBLICITÉ/DOC	69 993 €	99 404 €	-29 411 €	-30%
VENTES DE MARCHANDISES	10 095 €	5 292 €	4 803 €	91%	DÉPLIANTS/VIDÉOS	91 257 €	144 474 €	-53 217 €	-37%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	26 332 €	26 963 €	-631 €	-2%	DÉPLACEMENTS/MISSIONS	52 132 €	43 659 €	8 473 €	19%
PRODUCTION IMMO. CORPORELLES	17 755 €	14 309 €	3 446 €	100%	AFFRANCHISSEMENT/TÉLÉPHONE	237 472 €	196 971 €	40 501 €	21%
SUBVENTION COMMUNE/RÉGION	1 832 €	192 €	1 640 €	852%	AUTRES CHARGES	596 015 €	359 659 €	236 357 €	66%
AIDES À L'EMPLOI	16 337 €	39 919 €	-23 582 €	-59%	SALAIRES ET CHARGES ASSIMILÉES	1 100 809 €	1 025 930 €	74 879 €	7%
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	2 928 €	2 701 €	227 €	8%	AMORTISSEMENTS	170 106 €	150 312 €	19 794 €	13%
PRODUITS FINANCIERS	7 471 €	9 113 €	-1 642 €	-18%	CHARGES FINANCIÈRES	4 868 €	6 841 €	-1 973 €	-29%
PRODUITS GESTION COURANTE ET EXCEPT.	7 387 €	3 544 €	3 843 €	108%	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 382 €	4 301 €	2 081 €	100%
					IMPÔTS	3 593 €	2 397 €	1 196 €	50%
REPORT RESSOURCES/DONS NON UTILISÉS	521 102 €	415 152 €	105 951 €	26%	ENGAGEMENTS À RÉALISER / DON AFFECTÉ À LA HARDONNERIE	396 859 €	406 080 €	-9 221 €	100%
Total des produits	2 970 712 €	2 809 231 €	161 481 €	6%	Total des charges	2 861 839 €	2 590 978 €	270 860 €	10%
					Excédent de l'exercice	108 874 €	218 253 €	-109 380 €	-50%

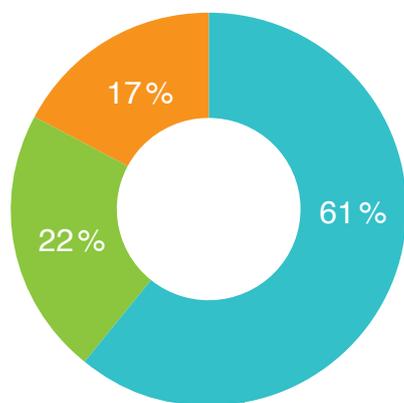
Analyse des résultats

L'exercice comptable clos au 31 décembre 2019 dégage un excédent de 108 874 €. Il a été décidé lors de l'Assemblée Générale du 10 juillet 2020 d'affecter cet excédent sur le compte « Autres réserves ».

L'association, par principe de prudence, a pour politique de veiller à toujours disposer d'une trésorerie correspondant à plusieurs mois de fonctionnement. Cette réserve permettrait de faire face à une éventuelle baisse des ressources. La politique budgétaire de WELFARM permet de garantir la continuité de ses activités, et notamment de subvenir aux besoins des animaux de La Hardonnerie. De plus, ces fonds permettront à l'association de mener à bien des projets à court et moyen terme.

La situation tant comptable que financière de WELFARM-Protection Mondiale des Animaux de Ferme est saine et illustre une bonne gestion de ses ressources et de ses emplois.

Emploi des ressources 2019

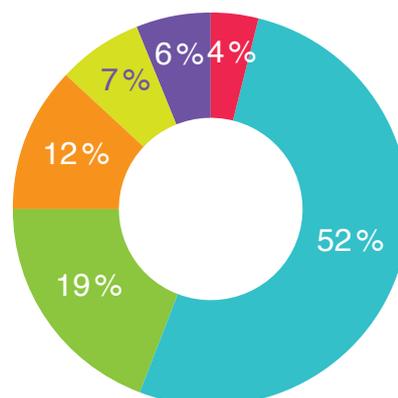


RESSOURCES 2019 : 2 491 979 €

- Missions sociales : 1 528 474 €
- Frais de recherche de fonds : 543 863 €
- Frais de fonctionnement : 419 643 €

DÉTAIL DES MISSIONS SOCIALES : 1 528 474 €

- Accompagnement des politiques agroalimentaires : 59 288 €
- Campagnes : 789 653 €
- Ferme La Hardonnerie : 298 342 €
- Études & recherches bien-être animal : 190 386 €
- Éducation : 103 324 €
- Lobbying : 87 481 €



- › **Le résultat de l'exercice 2019 affiche un excédent de 108 874 € contre 218 253 € en 2018. Cet excédent de résultat issu d'une bonne maîtrise des coûts permettra à WELFARM de développer encore ses actions et de financer ses projets en cours et à venir toujours dans une gestion mesurée et prudente.**

En 2019, le ratio frais de collecte sur montant des ressources collectées auprès de la générosité publique diminue de 1,40 % :

En 2019 :

$$\frac{\text{Frais de collecte de l'AGP (Appel à la Générosité Publique)}}{\text{Montant des ressources collectées au titre de l'AGP}} = \frac{543\,863\,€}{2\,359\,472\,€} = 23,05\%$$

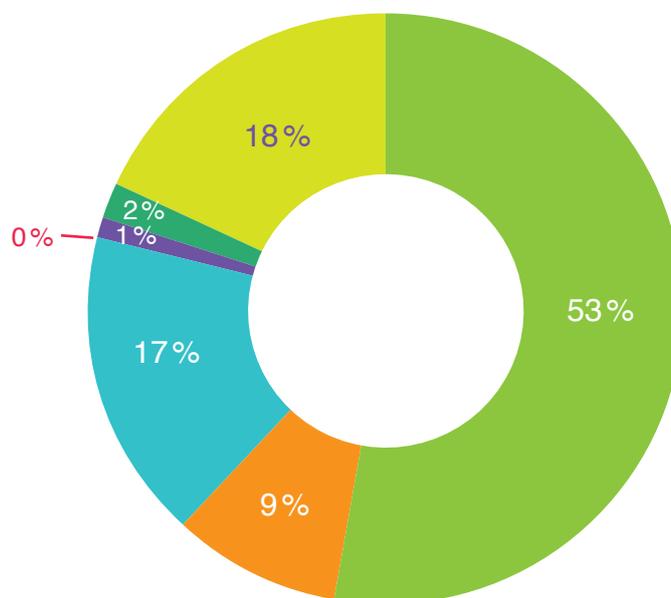
En 2018 :

$$\frac{\text{Frais de collecte de l'AGP (Appel à la Générosité Publique)}}{\text{Montant des ressources collectées au titre de l'AGP}} = \frac{560\,500\,€}{2\,292\,047\,€} = 24,45\%$$

Et pour rappel 2017 :

$$\frac{\text{Frais de collecte de l'AGP (Appel à la Générosité Publique)}}{\text{Montant des ressources collectées au titre de l'AGP}} = \frac{432\,860\,€}{1\,880\,332\,€} = 23,02\%$$

Origine des ressources 2019



RESSOURCES 2019 : 2 970 712 €

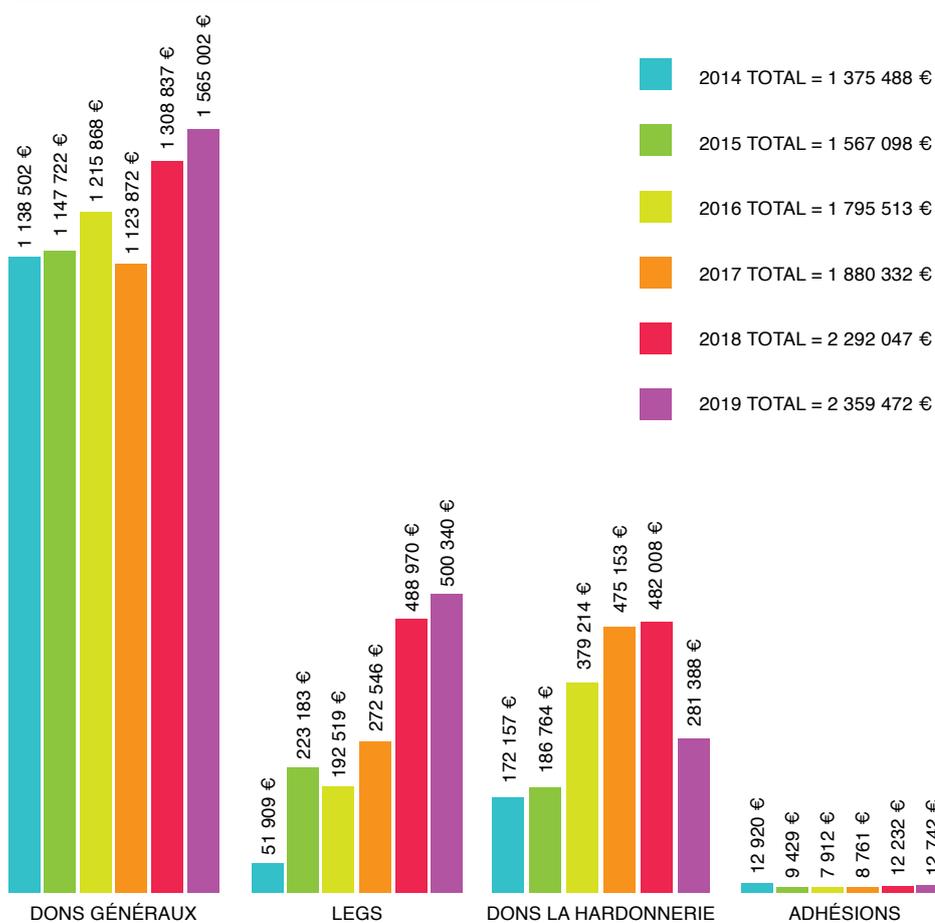
■ Dons généraux : 1 565 002 €	■ Subventions : 18 648 €
■ Dons La Hardonnerie : 281 388 €	■ Autres produits (produits financiers, ventes, revenus fonciers...) : 71 490 €
■ Legs : 500 340 €	■ Report ressources affectées non utilisées les années antérieures : 521 102 €
■ Adhésions : 12 742 €	

Évolution des ressources collectées auprès du public de 2014 à 2019

Depuis 2014, WELFARM constate une augmentation des dons collectés ainsi que des legs :

- Les dons recueillis non affectés ont évolué au fil du temps soit une augmentation de 37,46 % de 2014 à 2019. Pour l'année 2019, les dons généraux ont été d'un montant de 1 565 002 € soit 19,57 % de plus qu'en 2018.
- Les dons affectés à La Hardonnerie, d'un montant de 281 388 € en 2019 ont diminué de 41,62 % par rapport à 2018.
- Les legs, donations et assurances vie pour 2019 affichent un résultat de 500 340 €. Ils étaient d'un montant de 488 970 € en 2018. L'augmentation de cette ressource de 2018 à 2019 est de 2,32 %. Pour rappel, en 2014 le montant recueilli des legs, donations et assurances vie était de 51 909 € soit un accroissement de 448 431 €.

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC



- L'excédent de 108 874 € dégagé en 2019 soit une diminution de 50,12% par rapport à 2018 indique que WELFARM maintient une stratégie de développement raisonné.

WELFARM remercie toutes ses donatrices, ses donateurs et ses membres pour leur soutien régulier, leur implication et leur générosité croissante.

**Barry et Arlequin sont depuis toujours
des copains inséparables.**





Mère Dodue, au premier plan,
et ses camarades ne manquent jamais
une occasion de cancaner !



TRANSPARENCE & CONFIANCE

Chaque don a son importance. Les donatrices et donateurs doivent avoir l'assurance que les fonds qu'ils nous versent sont utilisés selon leurs souhaits.

Des comptes vérifiés et certifiés

La comptabilité de l'association est tenue en interne, mais des organes de contrôle externes vérifient avec rigueur le respect des règles comptables et de la réglementation relative aux dons, legs, donations et assurances-vie. Au sein de l'association, des processus stricts de contrôle interne assurent transparence et fiabilité.

Les comptes annuels de l'association WELFARM sont établis et examinés par un cabinet d'expertise comptable indépendant, B2A audit et conseil, inscrit à l'Ordre des experts comptables afin d'en garantir la cohérence et la véracité.

De même, chaque année, les comptes de WELFARM sont contrôlés et certifiés par un commissaire aux comptes assermenté et indépendant, FT Audit. Ce dernier atteste de la régularité, la sincérité et l'exactitude des comptes annuels, dans le respect des normes d'exercice professionnel de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC). Les comptes annuels de WELFARM sont publiés au *Journal officiel*.

Le label Don en confiance, la garantie d'une gestion rigoureuse de l'association

L'association WELFARM est labellisée depuis 2011 par le Don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel aux dons.

Le Don en confiance est une association de droit privé, indépendante des pouvoirs publics. Elle a été créée en 1989 par de grandes associations et fondations sociales et humanitaires, soucieuses de préserver et développer une relation de confiance avec leurs donateurs.

Il contribue ainsi, depuis plus de trente ans, au bon fonctionnement de l'appel à la générosité du public en proposant aux organismes qui y recourent :

- › **une Charte de déontologie** comprenant des exigences en matière de respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement ;
- › **une procédure de labellisation** qui lui est propre, renouvelable et publiée, fondée sur les exigences qu'il formule ;
- › **un dispositif de contrôle continu du respect des engagements** souscrits lors de la labellisation.







WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme

Siège : 176 avenue André Malraux - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1
Tél. : + 33 (0) 3 87 36 46 05 - Courriel : courrier@welfarm.fr
WELFARM.fr

Ferme refuge & éducative : La Hardonnerie - 55270 VAUQUOIS
Tél. : + 33 (0) 9 74 19 15 32 - Courriel : lahardonnerie@welfarm.fr
lahardonnerie.fr

Suivez-nous également sur



Association dont la mission est reconnue d'utilité publique.